

Une participation aux élections municipales de votre ville représente une des meilleures façons d'améliorer la vie de tous les jours de votre communauté.

Réfléchissez un instant à tous les aspects de la vie quotidienne qui sont améliorés par les services pourvus par les conseils municipaux. Imaginez votre communauté sans éclairage dans les rues, sans la collecte des ordures, sans trottoirs, sans bibliothèques, sans aires de jeux, sans terrains de sport, sans des centres de rencontre, sans des services pour les personnes âgées - la liste est sans fin.

Ce sont des gens comme vous qui prennent les décisions concernant les services, la politique et les projets des conseils municipaux. Des gens comme vous, qui représentent les points de vue des membres de leur communauté.

Les conseils municipaux  
en Australie Méridionale

**UNE PARTIE**

de votre

**QUOTIDIEN.**



Local Government Association  
of South Australia

Autorisé par Matt Pinnegar  
148 Frome Street, Adelaide SA 5000  
Email: [lgasa@lga.sa.gov.au](mailto:lgasa@lga.sa.gov.au)  
Téléphone: (08) 8224 2000

- faire une différence -  
**INSCRIVEZ-VOUS**

Date limite: vendredi 10 août 2018

**DEPOSEZ VOTRE  
CANDIDATURE**

Date limite: mardi 18 septembre 2018

**VOTEZ**

Date limite: vendredi 9 novembre 2018

- 2018 -  
**ELECTIONS AU  
CONSEIL  
MUNICIPAL**



## INSCRIVEZ-VOUS

Date limite : 17h vendredi 10 août 2018



## DEPOSEZ VOTRE CANDIDATURE

Date limite : 12h mardi 18 septembre 2018



## VOTEZ

Date limite: vendredi 9 novembre 2018

### Comment pouvez-vous faire une différence?

Il y a deux démarches à suivre pour avoir une influence sur ce qui se passe dans votre communauté - vous pouvez vous présenter aux élections au conseil municipal, ou vous pouvez voter pour un candidat qui représente votre point de vue.

### Inscrivez-vous pour voter

Voter aux élections au conseil municipal est possible pour une plus grande gamme de personnes que celles qui sont éligibles pour les élections d'Etat ou fédérales. Même si vous n'êtes pas un citoyen australien, même si votre nom ne figure pas sur la liste électorale de l'Etat (House of Assembly), vous pouvez voter aux élections au conseil municipal pourvu que vous ayez au moins 18 ans et que vous habitiez dans la zone du conseil pertinent depuis plus d'un mois. Vous avez aussi le droit de vote aux élections pour un conseil municipal si vous possédez une propriété imposable dans la zone en question, et cela même si vous n'y habitez pas.

Il faut noter une autre différence importante, c'est que les entreprises et les personnes morales ont le droit de vote aux élections municipales.

Pour avoir plus de renseignements sur votre éligibilité et pour obtenir un formulaire d'inscription d'électeur pour la liste supplémentaire, visitez [www.lga.sa.gov.au/councilelections](http://www.lga.sa.gov.au/councilelections)

La période des inscriptions se termine à 17h vendredi 10 août 2018.

### Déposer votre candidature pour un poste au conseil municipal

Si vous êtes éligible pour voter aux élections municipales, vous avez sans doute aussi le droit de vous présenter comme candidat à ces élections. A quelques exceptions près (par exemple, si vous êtes un failli non réhabilité, ou si, par un jugement de tribunal,

vous êtes interdit d'exercer des fonctions publiques) vous pouvez déposer votre candidature au conseil municipal quels que soient vos qualifications, votre race, votre sexe, votre expérience ou votre profession. Les conseils, en effet, encouragent des candidatures de personnes d'origines variées, afin de pouvoir prendre en considération une gamme de points de vue aussi large que possible. The Local Government Association (Association de collectivités locales), ainsi que beaucoup de conseils, proposent des séances d'informations pour des candidats potentiels. Pour vous renseigner sur ces séances, ou sur les modalités de déposition d'une candidature, visitez [www.lga.sa.gov.au/councilelections](http://www.lga.sa.gov.au/councilelections).

La période des nominations aux élections municipales commence mardi 4 septembre et se termine à 12h mardi 18 septembre 2018.

En devenant membre de votre conseil municipal, vous avez la possibilité d'exercer une influence sur des décisions importantes, de traiter de questions qui vous concernent et de jouer un rôle positif dans la vie de votre communauté. Etre conseiller municipal peut avoir à la fois ses récompenses et ses satisfactions. Vous apprendrez beaucoup de choses et vous aurez l'occasion de créer des liens personnels fort utiles.

### Voter aux élections municipales de 2018

On vote aux élections municipales par voie postale. Si vous êtes sur la liste électorale de l'Etat (House of Assembly), ou si vous avez rempli un formulaire d'inscription à la liste supplémentaire, vous recevrez toute la documentation nécessaire sous pli par voie de poste vers la fin d'octobre 2018.

Le bulletin de vote inclus dans votre enveloppe indiquera les candidats qui se présentent aux élections dans votre circonscription municipale. Pour avoir plus de renseignements sur ces candidats, et sur leurs programmes électoraux, visitez [www.lga.sa.gov.au/councilelections](http://www.lga.sa.gov.au/councilelections) Ensuite, remplissez votre bulletin de vote et remettez-le sous le pli réponse payée fourni.

La date limite pour la réception des bulletins de vote est 17h vendredi 9 novembre 2018.

### Engagez-vous - faites une différence.

La démocratie des collectivités locales joue un rôle significatif dans la vie des Australiens. L'influence des conseils municipaux sur leurs communautés est plus importante que l'on ne pense. Participez aux élections municipales - faites une différence!

### Pour davantage de renseignements

Pour davantage de renseignements visitez le site internet de votre conseil municipal, ou bien [www.lga.sa.gov.au/councilelections](http://www.lga.sa.gov.au/councilelections).